



## Compte rendu de la réunion du 24 juillet 2007 Du Conseil de Communauté de la Basse-Marche



L'an deux mille sept , le vingt quatre juillet, le Conseil de la Communauté de Communes de la BASSE-MARCHE, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de Tersannes, sous la présidence de Monsieur Thierry SURUN , Président.  
Date de convocation du Conseil de communauté : 12 juillet 2007

Présents : MM.& Mmes SURUN , GUILLEMAILLE, NIVARD , MASSART , PERROT, MARQUIS , DUBOIS-GACHET , ALLARD, BROUSSAL, BRISSIAUD, ROY, BRAC ,

Absents représentés : M.FAURY par M. LACOUX .

Absents non représentés : MM & Mmes BONNIN, BENOT, BLANC, MARTEL, PORTAL, DESBORDES, SAUMONT, DIOTON.

M. Emmanuel BRISSIAUD a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 21                      Présents : 13                      Votants : 13

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### **Modification du régime indemnitaire - extension au personnel du multi accueil**

Le Président rappelle que le recrutement du personnel pour le multi accueil s'est poursuivi.

Deux jeunes femmes, titulaires du CAP petite enfance ont été recrutées. Elles seront embauchées à compter du 15/20 octobre. Il s'agit de Perrine GUILLEMAILLE et Perrine CAUCHOIS , toutes les deux domiciliées sur le territoire intercommunal.

Les autres membres du personnel intercommunal bénéficient du régime indemnitaire. Le Président propose d'étendre ce régime à l'ensemble du personnel, dont les derniers recrutés pour le multi accueil.

Intervention de M. le Maire de St Sornin qui souhaiterait disposer de plus d'éclaircissements sur les fourchettes d'indemnités envisagées.

Ces éléments pourront être communiqués lors de la prochaine réunion.

Le principe d'admission du personnel du multi accueil au régime indemnitaire est approuvé à l'unanimité.

### **Modification du nombre d'heures effectuées par l'adjoint technique affecté à la garderie**

Le Président rappelle que le poste d'adjoint technique affecté à la garderie intercommunale avait été modifié le 25/10/2005, pour faire face à des besoins ponctuels suite à la mise en place de nouvelles activités. Il s'avère que les activités prévues n'ont pas été suivies d'une fréquentation suffisante et ont été abandonnées. C'est la raison pour laquelle, il est proposé de ramener le temps de travail de l'agent à celui qu'elle occupait précédemment pour son emploi, soit de 14 H à 11H.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Validation des ZDE**

Invités : M. Jacques QUANTIN, MM HAGOLLE et SCHIELINGER

M. QUANTIN fait le point sur les études menées et l'avancement du dossier.

Le RTE ( Réseau de Transport d'Electricité) a été interrogé concernant les capacités locales d'acheminement de l'électricité. Une réponse devrait nous être fournie fin août, début septembre.

J. Quantin souhaite que les 4 communautés de communes du Pays déposent simultanément leur projet de ZDE.

Le dossier de ZDE de la Com com devrait être déposé courant septembre. Ce dossier comprenant 4 zones, pour une puissance totale d'environ 80 MW, inclura les délibérations des communes dont le territoire est concerné par le projet d'implantation d'éolien, ainsi que la délibération du Conseil de communauté validant les zones.

Le Conseil examine la carte des ZDE proposées. Des incertitudes restent à lever. L'une concernant la partie nord de la zone sud ( problème de proximité avec une route départementale) L'autre concernant la partie nord de la zone centrale (proximité du château du Ris-Chauveron et d'une zone d'étangs à forte sensibilité paysagère)

Le Président propose que le Conseil se prononce sur le principe des zones telles que définies actuellement et donne pouvoir au bureau pour décider de modifications éventuelles qui pourraient intervenir lors de la finalisation de l'étude paysagère.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée. La prochaine réunion aura lieu à Thiat.

Le Président,  
Thierry SURUN